

MÉLANGES RELIGIEUX,

SCIENTIFIQUES POLITIQUES ET LITTÉRAIRES.

Vol. 10

MONTREAL, VENDREDI, 12 MARS 1847.

No. 20

MANDÈMENT

DE MONSIEUR L'ADMINISTRATEUR DU DIOCESE DE MONTREAL, ANNONÇANT LE JUBILÉ UNIVERSEL ACCORDÉ PAR N. S. P. LE PAPE PIE IX, POUR IMPLORER LE SECOURS DIVIN.

JEAN CHARLES PRINCE, par la miséricorde Dieu et la grâce du St. Siège Apostolique, Evêque de Martyropolis, Coadjuteur et Administrateur du Diocèse de Montréal, etc., etc., etc.

Au Clergé Séculier et Régulier, aux Communautés Religieuses, et à tous les Fidèles de ce Diocèse, SALUT ET BÉNÉDICTION en Notre Seigneur.

L'événement qui répandait, il y a huit mois, la joie la plus vive dans tous les cœurs catholiques, est encore, en ce moment, N. T. C. F., la cause d'une nouvelle allégresse; et le Pontife qui, à cette heureuse époque, montait providentiellement sur la Chaire de St. Pierre, et y recevait les clefs de tous les Trésors spirituels de l'Eglise, est celui qui maintenant en fait découler sur nous les plus abondantes richesses. Notre Saint Père le Pape, PIE IX., qui règne par la sagesse et par la clémence, et qui, dès les premiers jours de son Pontificat, s'est mis à la hauteur des besoins et des circonstances présentes, vient d'accorder à l'Univers Catholique une de ces Indulgences extraordinaires qui fait tressaillir les âmes vraiment religieuses, en même temps qu'elle ramène et convertit les plus grands pécheurs; c'est celle du JUBILÉ. A ce mot solennel, expression de la plus grande des grâces satisfaites que dispense aux Fidèles celui-là seul qui a reçu, dans la plénitude, le pouvoir de lier et de délier, (St. Matthieu, c. xvi, 19.) tous les chrétiens se prosternent, tous les chrétiens prient, tous font pénitence et obtiennent grâce et miséricorde; telle est l'efficacité de la prière et des mérites de Jésus qui a dit: *Fac me sanctificare moi-même pour eux, afin qu'ils soient aussi sanctifiés dans la vérité.* (St. Jean, c. xvii, 19.)

Quoiqu'un Jubilé, N. T. C. F., soit toujours le signal d'une grande et sainte joie, c'est cependant l'âme profondément attristée des maux de l'univers, et le cœur saisi d'une religieuse indignation, à la pensée des crimes dont se souillent les enfans des hommes, que le Pasteur universel anathématise toutes les monstruosités que l'erreur, l'impiété et toutes les mauvaises passions cherchent sans cesse à introduire dans le champ de l'Eglise; et c'est pour y résister et pour les combattre plus victorieusement qu'il implore, dans une prière continuelle, l'assistance du Tout-Puissant. Mais ce n'est pas seul qu'il veut prier, ce n'est pas seul qu'il veut gémir et implorer la divine clémence; c'est entouré de tous ses enfans, c'est avec vous tous, N. T. C. F., comme avec les fils bien-aimés de sa bonne Ville de Rome, que N. S. P. le Pape veut être en union de prières, en union de supplications, en union d'aumônes, en union de toutes sortes de bonnes œuvres. Voilà ce qu'il nous intime dans sa Lettre Apostolique, donnée à Rome, sous l'Anneau du Pêcheur, le vingt Novembre de l'année dernière, qui était la première de son Pontificat; Lettre vraiment paternelle et que Nous nous hâtons de vous transmettre afin qu'elle soit pour vous, la source des plus douces et en même temps des plus salutaires méditations.

En vous annonçant, en ce jour, cette consolante faveur, N. T. C. F., et en vous exhortant à la bien recevoir, Nous avons aussi la satisfaction de vous y presser par les paroles mêmes du premier Pasteur de ce Diocèse, de qui nous recevions, tout dernièrement, des lettres pleines de tendresse pour vous et pour nous. "Je me flatte," nous écrit il, "que tous s'acquitteront avec ferveur de leur devoir, en cette circonstance." Puis il ajoute: "c'est le temps, plus que jamais, d'extirper de mon Diocèse les malheureux désordres de l'ivrognerie, des blasphèmes, des veilles criminelles, des jeux de hazard; et d'affermir, en retour, les quatre Associations salutaires de la Tempérance, de la Propagation de la Foi, de la Charité et de l'Archiconfrérie;" Associations dont il a été, comme vous le savez, N. T. C. F., le fondateur et le zélé propagateur. Certes, si sa parole était si puissante alors, ne doit-elle pas l'être en quelque sorte davantage aujourd'hui qu'il vous parle du fond du plus religieux sanctuaire qui existe dans tout le monde chrétien? Et si sa prière était déjà si forte pour vous obtenir toutes sortes de grâces, croyez-vous qu'elle sera moins efficace, lorsque, prosterné sur le tombeau des Saints, Apôtres Pierre et Paul, il les conjurera de vous être propices? Oh! N. T. C. F. que cette exhortation, qu'il vous adresse de si loin, doit faire de profondes impressions sur vos cœurs! et comme ce doit-être aussi une véritable

consolation pour vous, dans la privation où vous êtes de votre premier Pasteur, de savoir qu'il pense à vous, qu'il prie pour vous et qu'il vous bénit, ou plutôt qu'il vous fait bénir par le successeur de St. Pierre!

Aussi c'est à l'invitation, c'est conformément aux désirs du Très-Saint Père lui-même, que nous travaillons sans cesse à vous ramener dans les voies du salut.

Entendez la donc notre voix, ou plutôt entendez celle de l'Evêque des Evêques; écoutez la cette parole Apostolique qui vous vient des hauteurs de la ville éternelle, et qui vous crie: *Il faut que vos prières soient jointes aux Nôtres: il faut que Nous implorions tous ensemble, et avec plus d'ardeur, le secours de la droite du Tout-Puissant.*

Oui, N. T. C. F., embrassons la cette invitation de Notre Père commun, embrassons la avec amour et reconnaissance. Prions, humilions-nous, implorons le secours divin. Hélas! nous n'avons que trop besoin de fléchir le ciel qui doit être infiniment irrité de tous nos désordres secrets, de toutes nos transgressions journalières et publiques. N'est-ce rien, en effet, que cette audace sacrilège qui blasphème et la sainteté de nos Mystères et le caractère sacré de ceux qui les dispensent? N'est-ce rien, que cette impiété orgueilleuse qui se montre à découvert, qui séduit la jeunesse, qui corrompt l'adolescence, qui s'affermi dans la virilité et qui endure la vieillesse? N'est-ce rien encore, que ce luxe toujours croissant, qui de nos villes s'en va envahissant nos campagnes, même les plus reculées, et y étale la plus ridicule opulence au sein même de l'indigence la plus déplorable? En vérité, n'avons-nous pas lieu de craindre que les fléaux épouvantables, les famines et les pestes qui dévorent déjà des milliers de nos frères, ne nous arrivent bientôt à nous-mêmes, si nous ne réformons de suite nos maisons, nos habits, nos discours et nos cœurs. *A votre cœur donc, ô pécheurs, à votre cœur, vous crient tous les prophètes, à votre cœur, et faites pénitence.* (Is. xlvi. 8. Jérém. xxiv. 7. Ezech. xviii. 31. Joël. ii. 12.)

En conséquence, N. T. C. F., travaillons courageusement à réparer les outrages faits à la gloire de Dieu, et à procurer le salut de nos âmes par un dévouement extraordinaire de charité et de zèle, afin d'arriver tous ensemble, comme par un seul et même effort à la destruction entière des vices et au règne des vertus par tout ce Diocèse; bien persuadés, ainsi que St. Cyprien l'écrivait au martyr Némésien et à ses compagnons, que *le Seigneur considère du haut du Ciel ceux qui s'engagent, pour son nom, dans cette lutte sacrée; qu'il les soutient dans le combat et les couronne après la victoire.* (Ep. 77.)

A CES CAUSES, le St. Nom de Dieu invoqué, et de l'avis de nos Vénérables Frères, les Chanoines de la Cathédrale, Nous avons réglé et ordonné, régions et ordonnons ce qui suit:

1^o. Par le mandement que Nous vous adressons aujourd'hui, Nous publions les Lettres Apostoliques de N. S. P. le Pape Pie IX., en date du vingt novembre dernier, dans lesquelles Sa Sainteté accorde à l'Univers Catholique une Indulgence plénière en forme de Jubilé, pour implorer le secours divin; Nous ordonnons, en conformité à la volonté du T. S. Père, que ces Lettres Apostoliques soient lues à la suite du présent Mandement, ou le Dimanche suivant, et voulons qu'elles sortissent leur plein et entier effet dans toute l'étendue de ce Diocèse.

2^o. Ce Jubilé commencera dans ce Diocèse, dès le Dimanche de la publication des Présentes; et en vertu d'un Indult Papal, daté de Rome le dix Janvier mil huit cent quarante-sept, il durera trois mois, à compter du jour où se fera cette publication dans chaque localité. Cependant Nous engageons Messieurs les Curés, Prêtres Desservants ou Missionnaires à choisir trois semaines, dans les trois mois, pour en faire les exercices avec plus de solennité. Nous les autorisons, en conséquence, à retarder la publication des Présentes, jusqu'à l'époque qui leur paraîtra la plus favorable pour faire profiter leurs ouailles des Grâces du Jubilé; pourvu toutefois que cette publication ne soit point remise au-delà du six Juin prochain.

3^o. Le Dimanche où l'on publiera le présent Mandement, l'on chantera immédiatement après la grand'messe, ou au moins l'on récitera à la messe principale ou conventuelle, l'Hymne *Veni, Creator*, avec verset et oraison pour implorer les grâces du St.-Esprit. La veille des trois semaines choisies pour faire les exercices solennels du Jubilé, on sonnera toutes les cloches, pendant une heure, avant l'*Angelus* du soir; et le jour que se termineront les trois mois du Jubilé, dans chaque localité, on chantera le *Te Deum*, et l'on sonnera, aussi pendant une heure, toutes les cloches, après l'*Angelus* du soir.